

Congés Février 2017

Stage « Ski Alpin Débutants » du 13 au 17 février 2017

PROGRAMME

« 9 à 16 ans »

- Lundi 13 février 2017 :** Randonnée au Lac Blanc et patinage à la patinoire de COLMAR de 9h00 à 17h00 **(1) + (2)**
- Mardi 14 février 2017 :** Ski alpin au Lac Blanc de 8h30 à 16h30 **(1) + (2) + (3)**
- Mercredi 15 février 2017 :** Ski alpin au Lac Blanc de 8h30 à 16h30 **(1) + (2) + (3)**
- Jeudi 16 février 2017 :** Ski alpin au Lac Blanc de 8h30 à 16h30 **(1) + (2) + (3)**
- Vendredi 17 février 2017 :** Piscine Aqualia à COLMAR de 14h00 à 17h00

- (1) Transport en bus**
- (2) Activité payante** (forfait des remontées mécaniques au Lac Blanc)
- (3) Matériel indispensable** pour l'activité « ski alpin » à la charge des parents : ski, bâtons, chaussures, masque et **casque obligatoire**

En cas de mauvaises conditions climatiques, d'autres activités seront proposées au gymnase Camille Sée - 40 avenue de l'Europe - à Colmar.

ORGANISATION

- Date :** du 13 au 17 février 2017
- Horaires :** lundi 13 février 2017 : de 9h00 à 17h00
mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 février 2017 : de 8h30 à 16h30
vendredi 17 février 2017 : de 14h00 à 17h00
- Repas :** tiré du sac (sauf vendredi : pas de repas)
- Lieu de rendez-vous et de retour :** du lundi au jeudi : patinoire de Colmar
vendredi : piscine Aqualia à Colmar
- Age :** 9 à 16 ans
- Nombre de places :** 20
- Frais d'inscription :** **ces frais sont à régler le jour de l'inscription**
- 22, 80 €
- Frais d'activité :** **ces frais sont à régler le jour de l'activité**
- patinoire ➤ 6, 50 €
 - forfait ski de groupe (3 jours) ➤ 39, 00 €
- Les 39 € pour le forfait sont à apporter le lundi 13 février 2017 en espèces.**
- Inscription :** le talon-réponse ci-joint devra impérativement être enregistré **directement** à la Direction des sports de la Ville de Colmar (2^{ème} étage de l'ancien bâtiment de l'Hôtel de Ville – bureau n° 815) **du 23 janvier au 17 février 2017** et non par courrier.
- Assurance :** l'assurance de la Ville se limite aux dommages imputables à l'organisation du stage ; c'est l'assurance des parents ou des responsables légaux qui couvre le participant. Il est conseillé de vérifier que la « Responsabilité Civile » personnelle couvre bien tous les accidents liés à la pratique du sport.
- "En dehors des plages horaires d'activités (lundi - 9h00 à 17h00, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h30, et le vendredi de 14h00 à 17h00), les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. En cas d'incident ou d'accident, la Ville déclinera toute responsabilité.**

**Partie à remplir OBLIGATOIREMENT et à conserver par l'intéressé(e)
après oblitération par la Ville de Colmar**

Inscription au stage « Ski Alpin Débutants » du 13 au 17 février 2017

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise
mon enfant (nom et prénom)
né(e) le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Ski Alpin Débutants » du 13 au 17 février 2017

Adresse :
Tél. privé : Tél. professionnel :
Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les
dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon
enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : Paiement de la somme de **22.80 €** en espèces chèque

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « T.P.M. Colmar »

Signature obligatoire des parents :



Partie à conserver par la Direction des sports

Inscription au stage « Ski Alpin Débutants » du 13 au 17 février 2017

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise
mon enfant (nom et prénom)
né(e) le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Ski Alpin Débutants » du 13 au 17 février 2017

Adresse :
Tél. privé : Tél. professionnel :
Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les
dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon
enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : Paiement de la somme de **22.80 €** en espèces chèque

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « T.P.M. Colmar »

Signature obligatoire des parents :

INFORMATIONS PRATIQUES

Gymnase Camille Sée	40 avenue de l'Europe 68000 COLMAR	03 89 79 29 74
Station du Lac Blanc	Col du Calvaire 68650 Le Bonhomme	03 89 71 28 28
Piscine Aqualia	7 rue du Pigeon 68000 COLMAR	03 89 24 66 00
Patinoire de COLMAR	15 rue Robert Schuman 68000 COLMAR	03 89 80 09 05

Pour tout renseignement s'adresser à :

Mairie de Colmar

Direction des sports

1, place de la Mairie

Bureau 815

Tél. : 03 89 20 67 97 ou 03 89 20 67 93